

Séance extraordinaire du 27 mai 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le vingt-sept mai deux mille vingt-quatre à quatorze heures cinquante et une, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable par intérim, Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2024-04-81

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 27 mai 2024.

CE-2024-04-82

Modification de la résolution CV-2024-02-76 « Donation ou cession à titre gratuit d'une partie du lot 2 219 281 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) à Mission unitaînés et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot », accord-cadre à intervenir avec Mission unitaînés et l'Office municipal d'habitation de Lévis, aide financière à Mission unitaînés, aide financière à l'exploitant, crédit de taxes à Mission unitaînés et à l'exploitant et financement afférent

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2024-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de modifier la résolution CV-2024-02-76 « Donation ou cession à titre gratuit d'une partie du lot 2 219 281 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) à Mission unitaînés et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot » par le remplacement, à l'alinéa, des mots « la lettre d'offre » par les mots « l'accord-cadre »;
- de conclure l'accord-cadre à intervenir avec Mission unitaînés et l'Office municipal d'habitation de Lévis, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2024-018, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'accorder une aide financière d'un montant minimum et maximum indiqué à cette fiche de prise de décision à Mission unitaînés, laquelle est sujette aux conditions et modalités prévues à cet accord-cadre, tel que joint à cette fiche de prise de décision;
- d'accorder une aide financière à l'exploitant équivalente au montant des taxes scolaires, estimée à un montant indiqué à la fiche de prise de décision, laquelle est sujette aux conditions et modalités prévues à cet accord-cadre, tel que joint à cette fiche de prise de décision;

- d'accorder une aide à Mission unitaînés sous forme de crédit de taxes, laquelle est sujette aux conditions et modalités prévues à cet accord-cadre, tel que joint à cette fiche de prise de décision;
- d'accorder une aide à l'exploitant sous forme de crédit de taxes, laquelle est sujette aux conditions et modalités prévues à cet accord-cadre, tel que joint à cette fiche de prise de décision;
- d'autoriser le financement de l'aide financière au montant maximum indiqué à cette fiche de prise de décision, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2024-04-83

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 03.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif